

## **Bilan de la Politique du patrimoine Étude publique**

**Montréal, le 25 septembre 2008** – La commission permanente du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif procède à l'étude publique du bilan de la mise en œuvre de la *Politique du patrimoine* de la Ville de Montréal (2005-2008). Les citoyens et les organismes sont invités à l'assemblée publique qui aura lieu le 9 octobre 2008 à 19 h à l'hôtel de ville de Montréal. L'assemblée se poursuivra, si nécessaire, le jeudi suivant 16 octobre, à la même heure, au même endroit.

Adoptée en mai 2005 à la suite d'une consultation publique, la *Politique du patrimoine* a pour but d'organiser et d'orienter l'action de la Ville et de ses partenaires, pour encourager le développement d'une vision collective et d'une responsabilité partagée du patrimoine montréalais. La mise en œuvre de la *Politique du patrimoine* fait l'objet d'un bilan périodique. Le présent bilan fait l'inventaire des réalisations et des projets dans le cadre de la phase de démarrage, soit pour la période 2005-2008. Ils se regroupent autour des quatre grands axes d'intervention qui structurent la *Politique*, soit : l'organisation de l'action en matière de patrimoine, la Ville en tant que propriétaire exemplaire, la Ville en tant que gestionnaire exemplaire et enfin, les territoires stratégiques.

La commission souhaite entendre les points de vues des acteurs concernés et des citoyens intéressés par le sujet. Après analyse, la commission adoptera ses recommandations en assemblée publique, le mardi 11 novembre à 18 h à la salle du conseil. Son rapport et ses recommandations seront ensuite déposés au conseil municipal.

### **Documentation**

Le bilan de la mise en œuvre de la *Politique du patrimoine* peut être consulté dans les bureaux Accès Montréal et les bureaux d'arrondissement, de même qu'à la Direction du greffe, salle R-134 à l'hôtel de ville de Montréal. Le document est aussi accessible sur le site Internet des commissions : [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions) ou du patrimoine: [www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine](http://www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine)

### **Inscription**

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions sont invitées à s'inscrire sur place dans les 30 minutes qui précèdent l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe, par téléphone au 514 872-3770 ou par courriel à l'adresse suivante : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca).

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La commission du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif est présidée par Mme Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement de LaSalle. Mme Noushig Éloyan, conseillère de ville, arrondissement Ahuntsic – Cartierville, en est la vice-présidente. Les autres membres de la commission sont : M. Richard Bergeron, conseiller de ville, arrondissement Plateau-Mont-Royal; M. Christian G. Dubois, conseiller de ville, Pierrefonds-Roxborro; M. Pierre Mainville, conseiller d'arrondissement, Ville-Marie; Mme Ginette Marotte, conseillère de ville, arrondissement de Verdun; Mme Marie Potvin, conseillère d'arrondissement, Outremont; M. Robert L. Zambito, conseiller d'arrondissement, Saint-Léonard.

Renseignements : Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et suivi  
Téléphone : (514) 872-3770